

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES	PATHOLOGIES OU AGENT INFECTIEUX	TABEAU CLINIQUE / MATÉRIEL INFECTIEUX	PARTICULARITÉS
Contact A 	Bacilles gram négatif multirésistants (BGNMR – EPC) chez un résident ayant la diarrhée ou des selles non contenues dans une culotte d'incontinence ou des comportements à risque de contaminer l'environnement ou cochambreur à risque ¹ , exemple porteur d'une sonde ou une plaie importante	Infection ou colonisation Matériel infectieux : selles, urine ou selon le site	• Aviser le service PCI par courriel lors de la mise en place de précautions additionnelles
	ERV lors d'incontinence fécale non contenue dans une culotte d'incontinence ou plaie avec écoulement non contenu ¹	Infection ou colonisation Matériel infectieux : selles, urine ou selon le site	• Aviser le service PCI
	Poux	Prurit du cuir chevelu Matériel infectieux : Cheveux	• Aviser hygiène et salubrité (HS) après l'application du traitement pour le nettoyage de l'environnement avec balayeuse appropriée
Contact + C 	<i>Clostridioides difficile</i>	Diarrhées, colite pseudomembraneuse Matériel infectieux : Après 3 selles liquides en moins de 24 heures	• Idéalement seul à la chambre • Dédier une chaise d'aisance avec des enveloppes hygiéniques • Documenter les selles • Surveiller les symptômes d'un contact étroit sans le dépister • Aviser le service PCI
	<i>Candida auris</i>	Les symptômes dépendent du lieu de l'infection. Le <i>Candida auris</i> peut notamment causer une infection du sang, d'une plaie, de l'oreille, des voies urinaires, des os ou des méninges (enveloppe du cerveau)	• Contact étroit en précautions additionnelles contact + C et dépistage selon l'avis du service PCI • Aviser le service PCI

¹ En dehors de ces conditions, les pratiques de base sont recommandées

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES	PATHOLOGIES OU AGENT INFECTIEUX	TABEAU CLINIQUE / MATÉRIEL INFECTIEUX	PARTICULARITÉS
Gouttelettes 	Coqueluche	Toux (chant du coq) <i>Bordetella pertussis</i> Matériel infectieux : Sécrétions respiratoires	• Aviser le service PCI
	Oreillons	Parotidite <i>Myxovirus parotidis</i> Matériel infectieux : Salive	• Aviser le service PCI
Gouttelettes-contact A 	Gastroentérite d'allure virale	Infection virale Matériel infectieux : Vomissements, selles	• Contact étroit en précautions additionnelles gouttelettes contact et dépistage selon PCI
	Cas clinique infection respiratoire aiguë - influenza	Infection virale Infection des voies respiratoires Matériel infectieux : Vomissements, selles, sécrétions respiratoire	
	Contact étroit covid-19	Infection des voies respiratoires Matériel infectieux : Sécrétions respiratoires	• Documenter les selles sur la <i>grille élimination intestinale et surveillance gastro entérite</i>
	Virus respiratoire syncytial (VRS) (ex. : bronchiolite)	Infection des voies respiratoires Matériel infectieux : Sécrétions respiratoires	• Aviser le service PCI
	Streptocoque du Groupe A (infection invasive)	Infection des voies respiratoires et tissus mous et systémiques Matériel infectieux : Sécrétions respiratoires, écoulement des plaies, sang	• Infection invasive : précautions gouttelettes contact • Infection non invasive : pratiques de base • Aviser le service PCI

Références :

Direction émettrice : Direction générale

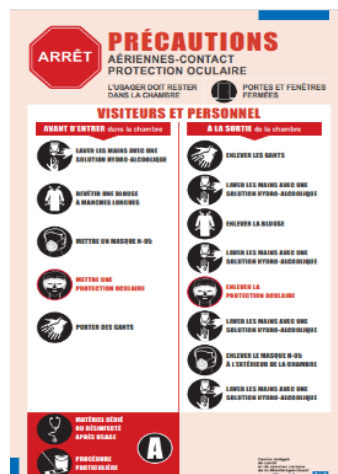
Entrée en vigueur :

2023-06-15

AMC-DG-10009 (2023-06)

Révision :

AAAA-MM-JJ

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES	PATHOLOGIES OU AGENT INFECTIEUX	TABEAU CLINIQUE / MATÉRIEL INFECTIEUX	PARTICULARITÉS
Gouttelettes contact + 	Vomissements avec présence de plus de 3 selles liquides en moins de 24 heures (lors de suspicion de C. difficile) sinon garder l'affichette gouttelettes-contact	Infection virale ou bactérienne Matériel infectieux : Selles, vomissements	• Aviser le service PCI • Une fois que le résultat de C. difficile est négatif, s'assurer de changer pour l'affichette gouttelettes-contact A afin d'éviter d'avoir une désinfection C
Aériennes-contact et protection oculaire 	Covid-19 (SRAS-CoV 2) Confirmé ou suspecté	Infection des voies respiratoires, vomissements, diarrhées Lors IMGA (intervention médicale générant des aérosols, exemple C-PAP) : Évaluer la possibilité de cesser le traitement ou si impossible à cesser, s'assurer que la porte soit fermée Matériel infectieux : Sécrétions respiratoires, selles, vomissements	• Porte de chambre fermée • Contact étroit : mettre l'affichette gouttelettes-contact • Aviser le service PCI • Si lors d'un dépistage Covid-19 ou de quadruplex négatif chez un résident avec symptômes, garder des précautions additionnelles gouttelettes-contact pour 5 jours, on suspecte alors un autre virus respiratoire

Références :

Direction émettrice : Direction générale

AMC-DG-10009 (2023-06)

Entrée en vigueur :

2023-06-15

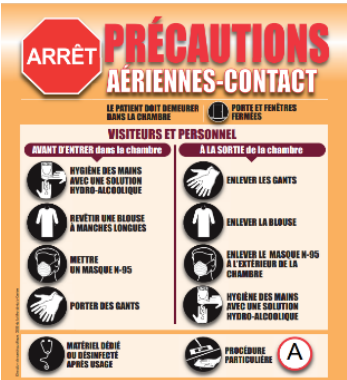
Révision :

AAAA-MM-JJ

Précautions additionnelles pour les milieux CHSLD - MDAA - MRJAP

2 Contacter le service de prévention et contrôle des infections afin d'obtenir une recommandation relative au transfert de l'usager en chambre à pression négative, porter APR N-95 et garder porte fermée en attendant

Page 4 de 5

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES	PATHOLOGIES OU AGENT INFECTIEUX	TABEAU CLINIQUE / MATÉRIEL INFECTIEUX	PARTICULARITÉS
Aériennes-contact A 	Varicelle Zona disséminé ou localisé chez un usager immunosupprimé) Débuter des précautions additionnelles de contact A en présence d'un zona localisé impossible à couvrir chez un hôte normal. (ASPC, 2014), s'il est possible de le couvrir, les pratiques de base sont recommandées	Fièvre avec éruption vésiculaire Matériel infectieux : exsudats de lésion cutanées – sécrétions respiratoires Lésions vésiculaires le long de ≥ 3 dermatomes Matériel infectieux : Sécrétions respiratoires et vésiculaires	• APR N-95 et porte fermée • Aviser le service PCI

Nettoyage et désinfection des petits équipements de soins	Hygiène et salubrité
A. 1 étape : Lingette désinfectante (si souillure visible faire B) B. 2 étapes : Lingette désinfectante (x2) C. 1 étape : Lingette de chlore stabilisé	A. 1 étape : Peroxyde d'hydrogène (si souillure visible faire B) B. 2 étapes : Peroxyde d'hydrogène C. 3 étapes : Détergent- Eau – Solution chlorée approuvée

Levée des précautions additionnelles:

- Suite à une demande par l'infirmière, le service d'hygiène et salubrité procède à une désinfection de la chambre selon les précautions additionnelles en place, puis le service HS désinfecte l'affichette et la remet au poste infirmier
- Suite à une évaluation du service de PCI, des précautions additionnelles peuvent être cessées sans que la chambre ne nécessite une désinfection (exemple: lors d'un dépistage négatif), ainsi le personnel infirmier aura la responsabilité de retirer l'affichette

Références :			
Direction émettrice :	Direction générale	Entrée en vigueur :	2023-06-15
AMC-DG-10009 (2023-06)		Révision :	AAAA-MM-JJ